



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CERAH

N°06-114

Nom du produit : TopChair

1.	Demandeur - Titulaire	Fabricant
Société	HMC2 DEVELOPPEMENT	HMC2 DEVELOPPEMENT
Adresse	54, rue Gustave Eiffel	54, rue Gustave Eiffel
Ville	81000 ALBI	81000 ALBI
Pays	FRANCE	FRANCE

2. **Texte de référence**
 SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES VEHICULES POUR HANDICAPES PHYSIQUES. Arrêté du 26 juin 2003 (Journal Officiel du 6 septembre 2003). Titre IV de la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPR). prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale. Chapitre I - Fauteuils roulants. B - Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique. D - Adjonctions communes aux fauteuils roulants manuels. Dispositif de propulsion par moteur électrique

3. **Classification du matériel**
 Code L.P.P.R. : 4130136 VHP, propulsion électrique, assise adaptée, dossier réglable, platines crantées.

4. **Largeur de siège (cm)**
 38 à 46

5. **Validité**
 Ce certificat est émis au vu des résultats d'essais effectués sous couvert du dossier 04-097. Toute modification du matériel entraîne la nullité du présent certificat de conformité.



Photographie C.E.R.A.H.

Le Directeur

L'ingénieur en chef Eric PADIEU

Certificat édité le 15 novembre 2006

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CERAH

DIRECTION DES STATUTS, DES PENSIONS ET DE LA REINSERTION SOCIALE
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE SUR L'APPAREILLAGE DES HANDICAPES